

Education : Robien donne de la voix.

Face aux syndicats qui se sont arrogé le monopole de la parole -en n'hésitant pas parfois à désinformer les enseignants-, leur ministre hausse le ton.

Suit toute une diatribe contre le SNES

Pourquoi ne communiquez vous pas davantage ?

.../... il me paraît indispensable d'établir et de renforcer un lien direct avec les enseignants. Ne serait-ce que pour éviter des malentendus, comme sur la question du remplacement des professeurs absents: 25% des établissements m'ont d'ores et déjà réexpédié un protocole d'accord sur ce sujet ! Voilà exactement le genre de faits sur lesquels je dois pouvoir communiquer, sans en laisser le monopole aux syndicats.

Outre le pouvoir et les moyens dont dispose le ministère, nous voudrions bien que notre ministre communique honnêtement sur le sujet. Car enfin, n'avoir que 25% de remontées après avoir repoussé la date de quinze jours, est ce bien raisonnable d'avouer 75% d'échec!!!

Il n'en reste pas moins que la gestion des ressources humaines est en partie assurée dans votre ministère par les syndicats. Est ce normal ?

.../... je suis très attaché au paritarisme.../... mais j'entends qu'elle (la gestion des RH) n'appartienne qu'à ceux qui connaissent le mieux les personnels: les recteurs, les chefs d'établissement et les corps d'inspection. Et je compte sur eux pour mieux évaluer les enseignants, en intégrant dans leurs notes des valeurs comme celles de l'engagement, de la performance, du mérite... ainsi d'ailleurs que la bonne volonté mise à appliquer les lois, comme pour les remplacements d'absence, par exemple.